

Une université ouverte à toutes et à tous

L'UNEF se bat pour une université de qualité ouverte à tous. **Cela suppose d'abord le maintien de l'Université dans le service public. Ensuite l'augmentation conséquente du budget de l'enseignement supérieur ; un effort pour l'aide sociale encore très insuffisante.** C'est pourquoi nous avons combattu et combattons encore la réforme Bayrou, qui va à l'encontre de ces objectifs !

Nous réaffirmons nos positions de manière claire sur les étudiants étrangers : **nous sommes pour l'égalité de traitement entre étudiants français et étudiants étrangers**, et rejetons avec vigueur l'idée de « préférence nationale » à l'intérieur des Universités.

Nous nous mobilisons contre les lois Pasqua-Méhaignerie-Debré, et surtout contre la circulaire Sauvé-Marchand qui permet à la préfecture d'expulser des étudiants étrangers dont le cursus n'est pas « logique ».

Fascistes hors des Facs !

Nous rejetons les idées de haine des étudiants de l'UNED (Union National des Etudiants de Droite), du RE (Renouveau Etudiant), groupuscules fascistes qui effectuent de temps en temps des « descentes » dans l'Université, et qui peuvent présenter des listes aux élections d'UFR.

Attention, car ils agissent souvent cachés ! Ne votez pas pour n'importe qui ! Allez voter pour éviter que leurs listes ne s'implantent dans l'Université.

Le 17 février, votez et faites voter pour les listes UNEF et non syndiqués

Soutenues par l'UNEM (Union National des Etudiants du Maroc)



L'UNEF : un syndicat combatif pour une Université ouverte à toutes et à tous !

L'UNEF-Paris IV est un syndicat étudiant, et a donc comme but de défendre les droits des étudiants. Cela consiste à aider les étudiants au quotidien, sur leurs problèmes d'inscription, d'aide sociale, et à être acteurs dans les réformes pédagogiques universitaires. Les étudiants possèdent des droits que nous nous battons pour faire respecter.

Les élus de l'UNEF Paris IV sont présents dans **tous** les organes de l'Université pour défendre les revendications étudiantes. Même si l'insuffisance de la représentation étudiante ne laisse que peu de marges de manoeuvres à nos élus, ils peuvent toutefois recueillir de précieuses informations dans les conseils de l'Université, et y relayer les revendications étudiantes.

Nos élus peuvent dans les conseils d'UFR présenter les doléances étudiantes concernant des dysfonctionnements particuliers. Dans les conseils d'UFR, les élus étudiants sont souvent des intermédiaires compétents entre les enseignants, les administrateurs, et les étudiants. Mais pour rendre plus efficaces les compétences de vos élus, venez voter, et choisissez des élus qui possèdent un bilan, un sérieux, et qui connaissent vraiment leur université et les réalités du monde étudiant.

UFR : L'Unité de Formation et de Recherche est la structure qui gère la filière d'une matière donnée, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

Le conseil d'UFR vote le budget, organise les enseignements et leur contenu pédagogique. Il a tout pouvoir pour régler les questions propres à sa matière. Par exemple les questions sur les bibliothèques d'UFR.

Le bilan de notre activité de terrain depuis la rentrée 1997/1998

L'UNEF-Paris IV a mené plusieurs initiatives sur Paris IV depuis le début de l'année et dans les différents conseils de l'Université. L'UNEF-Paris IV se bat pour appliquer l'article 14 de la loi Savary qui défend l'idée que chaque étudiant doit pouvoir être inscrit dans la filière de son choix après avoir obtenu le Bac, qui reste le premier diplôme universitaire. C'est pourquoi nous avons organisé pendant la rentrée universitaire **le SOS Inscription, qui a permis l'inscription de 150 étudiants**, qui étaient sans inscription universitaire du fait de ratés de Ravel, durant les mois de juillet et de septembre.

Nous sommes le seul syndicat à pouvoir revendiquer un tel bilan !

Parallèlement, nous avons organisé le SOS Aide sociale, qui a aidé des étudiants, en retard dans leurs démarches administratives ou qui étaient sans information sur l'aide sociale universitaire (que ce soit celle du CROUS ou de l'Université), à obtenir une aide sociale.

L'UNEF Paris IV a organisé cette année **la 1ère bourse aux livres en Sorbonne depuis des années**, qui a permis à plus de **300 étudiants** de vendre leurs livres universitaires ou d'acheter des livres pour des tarifs qui défient Gibert. Cette action entre dans notre vision d'un accès à tous qui doit être facilité pour l'achat de livres universitaires. Grâce au succès de cette année et à votre soutien, la bourse aux livres sera reconduite l'année prochaine.

Nous avons mis en place **la 1ère Journée du livre de l'UNEF**, manifestation qui avait comme but de réaffirmer notre soutien à une activité étudiante sur l'Université. Nous voulons favoriser l'émergence d'une vie associative, facteur d'épanouissement des étudiants, et **nous réclamons la création d'un local associatif**.

Les élus de l'UNEF Paris IV présentent un bilan sérieux dans les conseils de l'Université...

L'UNEF Paris IV est représentée dans tous les conseils de l'Université (Conseil d'Administration, Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, Conseil Scientifique) et dans de nombreux conseils d'UFR. De même nos élus sont présents dans toutes les commissions (commission culturelle, commission hygiène et sécurité, commission disciplinaire). Enfin, **la vice-présidence de l'Université** est détenue par l'UNEF-Paris IV depuis 4 ans, et sanctionne notre vision d'un syndicalisme revendicatif basé sur une connaissance aigüe du fonctionnement des institutions de l'Université.

Dans ces conseils, les positions de l'UNEF Paris IV, réaffirmées dans nos professions de foi, sont défendues. **Nous sommes les seuls dans les conseils, durant les mois de février/ mai 1997, à avoir combattu les nombreux points négatifs de la réforme Bayrou**. Cette réforme, que les premières années de DEUG voient appliquer cette année, n'est pas introduite *in extenso* à Paris IV, malgré les efforts de l'UNEF-Id. Du simple fait que celle-ci soit inapplicable. D'où les partiels qui ont commencé à partir du 5 janvier pour les premiers et deuxième cycle. Heureusement, les stages prévus dans la réforme ne seront que facultatifs et ne seront pas pris en compte dans le cursus pédagogique.

Nous avons obtenu des avancées sur le budget, qui est en augmentation grâce à l'action de l'UNEF au plan national. **Nous sommes les seuls à avoir demandé et obtenu l'exonération anticipée des droits d'inscription des étudiants en instance de demande d'Aide Individuelle Exceptionnelle (AIE), qui concerne les étudiants boursiers redoublants**. Aucun autre élu étudiant ne s'étant déplacé lors du Conseil d'Administration le jour du vote sur le budget, le 19 décembre 1997.